

# LE RÉSEAU INFORMATION JEUNESSE NATIONAL EN BREF

## Zoom sur l'UNIJ et le réseau Information Jeunesse

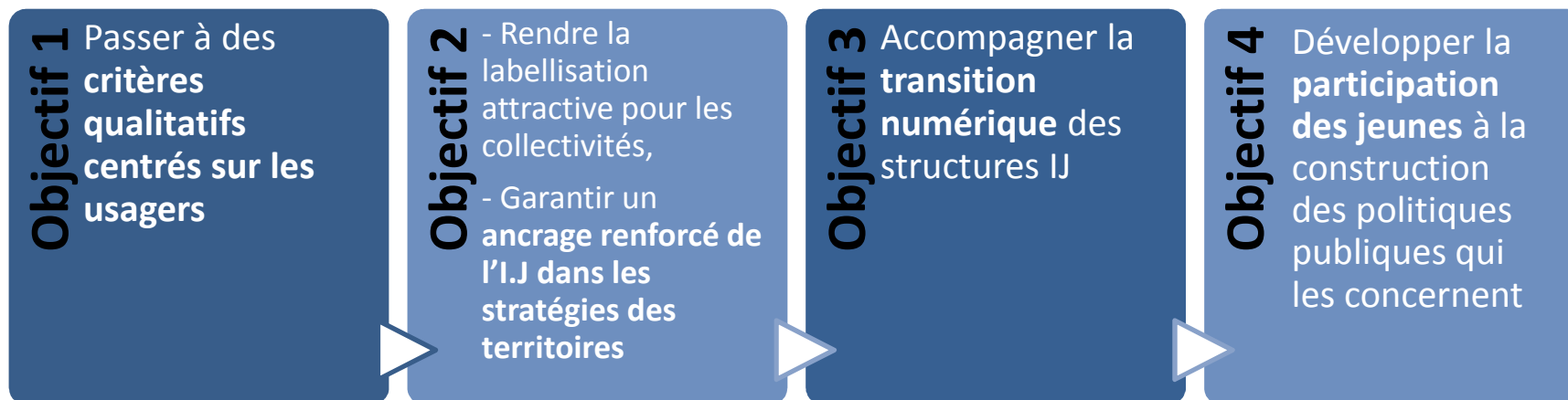


Direction  
de la jeunesse des sports  
de la cohésion sociale



# LE NOUVEAU CADRE DE LA LABELLISATION INFORMATION JEUNESSE

## Constat et objectifs généraux pour le réseau Information Jeunesse national



### CADRE LEGISLATIF Information jeunesse

- **L'Article 54** de la loi Egalité Citoyenneté du 27 janvier 2017
- **Le Décret du 19 avril 2017** relatif aux conditions et modalités de la labellisation IJ
- **L'Arrêté du 19 avril 2017** relatif aux conditions et modalités de la labellisation IJ
- **L'Instruction** du 24 avril 2017



Direction  
de la jeunesse des sports  
de la cohésion sociale



# LE NOUVEAU CADRE DE LA LABELLISATION INFORMATION JEUNESSE

## Définition des 6 nouveaux critères

Garantir une information objective

Proposer une information personnalisée relative aux politiques éducatives et jeunesse du territoire

Dispenser une information de manière professionnelle par des personnels formés à cet effet

Accueillir tous les jeunes sans distinction

Offrir gratuitement des conditions matérielles, des modalités d'information et des services adaptés aux besoins des jeunes

Organiser avec les Services de l'Etat l'évaluation de l'activité de la structure



Direction  
de la jeunesse des sports  
de la cohésion sociale

